

Points saillants du groupe de travail sur l'harmonisation des comptes nationaux

Douala, du 14 au 25 juin 1999

Point n°1 : introduction

Dans le cadre de l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux, un groupe de travail s'est tenu à Douala du 14 au 25 juin 1999, dans les locaux de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Douala (Cameroun). Cette réunion concernait plus spécifiquement les Etats d'Afrique Centrale membres d'AFRISTAT¹ et les Comores. Y ont donc participé des délégués des Instituts Nationaux de Statistiques de ces Etats, un représentant de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale et deux représentants de la BEAC (siège et agence de Douala). La liste complète des participants ainsi que leurs coordonnées figurent en annexe.

Cette réunion a été financée par l'Union Européenne (projet PROSMIC) et par AFRISTAT.

Après une rapide présentation des activités d'AFRISTAT par M. GBOSSA, et en présence de M. NTEKUE, Directeur de l'Agence de Douala de la BEAC, M. TEDOU, Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, au nom de Monsieur le Gouverneur de la Province du Littoral, a souhaité la bienvenue aux participants et prononcé le discours d'ouverture des travaux. Ce discours figure en annexe.

Le programme de travail a été discuté et adopté. Il figure en annexe.

Point n°2 : objectifs et programme des travaux

Avant la tenue de la présente réunion, six groupes de travail ont déjà eu lieu. Le premier s'est tenu à Abidjan en avril 1998 pour les Etats d'Afrique de l'Ouest, le second à N'Djamena en mai 1998 pour les pays d'Afrique Centrale et les Comores. Le troisième était un groupe conjoint et s'est tenu à Bamako en octobre 1998. Il comprenait l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT et a permis de faire la synthèse des conclusions retenues lors des réunions régionales. Les thèmes abordés concernaient l'agriculture, l'élevage, les administrations publiques ainsi qu'un certain nombre de points particuliers².

Trois groupes de travail, dont l'un financé sur le programme PARSTAT, ont ensuite eu lieu pour les Etats de l'Afrique de l'Ouest. Ils ont permis de traiter les problèmes liés à la prise en compte du secteur informel dans les comptes nationaux, au traitement de la Balance des Paiements et notamment des échanges extérieurs de biens et services, au traitement de l'aide internationale, au passage de la comptabilité privée, de type SYSCOA, à la comptabilité nationale, et en dernier lieu à la définition d'un cadre conceptuel commun pour l'élaboration des comptes.

L'objet du présent groupe de travail est de réaliser ces mêmes travaux pour les Etats membres de la CEMAC et les Comores.

Point n°3 : déroulement des travaux

Les délégués ont examiné ces différents points en s'appuyant sur des dossiers techniques préparés par AFRISTAT. Ces dossiers contenaient en général les recommandations du SCN 93 concernant le domaine traité, des extraits d'articles ou d'ouvrages particulièrement intéressants, des notes préparées pour la circonstance par M. SERUZIER, expert indépendant en comptabilité nationale, ainsi que les méthodes actuellement utilisées dans certains Etats. Les délégués ont disposé de temps pour examiner individuellement les dossiers, puis des sous-groupes ont été constitués pour réfléchir en commun sur les points abordés. Enfin, des séances plénières ont permis de faire la synthèse des réflexions des participants.

¹ Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad. Le représentant de la Guinée Equatoriale n'a pu participer aux travaux.

² Notamment le traitement de la pêche dans la zone économique exclusive par des armements étrangers, le traitement des multinationales détenues conjointement par plusieurs gouvernements, l'élaboration de comptes régionaux, la contribution au PIB par genre, etc.

En ce qui concerne le secteur informel, les questions abordées concernaient notamment :

- un réexamen des conclusions du séminaire sur le secteur informel de Bamako (mars 1997) ;
- une rapide présentation des enquêtes 1-2-3 ;
- l'examen des définitions proposées du secteur informel, notamment celle du manuel des « concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel » élaboré par DIAL et AFRISTAT ;
- pays par pays, et à partir du champ du secteur informel retenu, les domaines restant à couvrir et les lacunes identifiables, tant du point de vue conceptuel que du point de vue de la mesure elle-même ;
- la manière d'utiliser au mieux les données disponibles pour l'élaboration des comptes nationaux, et la manière de contourner les difficultés rencontrées ; notamment à travers l'utilisation du module ERETES d'aide à l'élaboration des comptes de la Nation.

Pour ce qui est du commerce extérieur et de la Balance des Paiements, après que les délégués eurent exposé les difficultés rencontrées dans leurs pays respectifs, l'essentiel des travaux a porté sur les cohérences à rechercher dans le domaine des échanges de biens et services et l'analyse de la Balance des Paiements. Les diverses sources d'informations sur le commerce extérieur ont été identifiées. A partir de la balance type élaborée par la BEAC pour les Etats membres de la CEMAC, il a été demandé aux participants de proposer une table de passage opérationnelle entre les données de la balance des paiements et le compte du reste du monde de la comptabilité nationale, ce qui a permis d'identifier les problèmes rencontrés et la nécessité dans certains cas d'accéder à une information plus détaillée, en collaboration avec la Banque Centrale.

Enfin, **pour le traitement de l'aide internationale**, il a été là aussi demandé aux participants de décrire les méthodes mises en œuvre dans leurs pays respectifs et les principaux problèmes rencontrés.

Les délégués se sont ensuite intéressés à **l'utilisation des déclarations statistiques et fiscales** pour l'élaboration des comptes des sociétés. Plus généralement, ils ont cherché à définir des procédures pertinentes de construction de ces comptes.

Ils ont ensuite examiné le **projet de manuel de comptabilité nationale** préparé par AFRISTAT. Ils ont fait un certain nombre d'observations en vue d'améliorer ce document.

Ils ont enfin cherché à définir un **cadre commun d'élaboration des comptes** en s'accordant notamment sur le champ des comptes à réaliser par rapport au champ complet prévu par le SCN 93 et sur un certain nombre de nomenclatures (opérations, modes de production, secteurs institutionnels, branches d'activités...).

Les conclusions des discussions sont présentées aux annexes I à V.

Point n°4 : suite des travaux

Ce groupe de travail était le dernier organisé dans le cadre du projet PROSMIC. AFRISTAT mettra au point une nouvelle version du manuel de comptabilité nationale pour les Etats membres d'AFRISTAT à partir de l'ensemble des travaux réalisés jusqu'ici. Cette nouvelle version sera envoyée dans les Etats membres avant la fin de l'année afin que les Etats puissent réagir et qu'AFRISTAT en tienne compte pour l'élaboration d'une version améliorée.

Un séminaire de formation aura lieu vers la fin de l'année 1999 à Libreville pour initier les comptables nationaux au module ERETES et aux méthodes harmonisées d'élaboration des comptes.

L'implantation du module sera ensuite être pour les Etats membres d'AFRISTAT l'occasion de mettre en œuvre les méthodes harmonisées mises au point par le groupe de travail.

Point n° 5 : remerciements

Le groupe de travail tient à remercier les autorités camerounaises pour les mesures prises pour assurer la réussite du séminaire. En outre, il remercie le Directeur et le personnel de la Banque des Etats d'Afrique Centrale (Agence de Douala) pour le soutien qu'ils ont apporté à la bonne marche des travaux.

Les délégués remercient l'Union Européenne et AFRISTAT pour les ressources humaines et financières mises en place pour l'organisation et l'animation du groupe de travail.